

- La famille Rabinovich (Lilia, Alexander et leurs deux enfants plus les parents d'Alexander) a demandé en 1987 d'immigrer de l'Union soviétique au Canada; elle était parrainée par la soeur et le beau-frère de Lilia, le Dr et madame Wolfson de Toronto. Les parents de Lilia et de madame Wolfson, la famille Okun, vivent également à Toronto.
- La famille Rabinovich s'est vu refuser un permis de sortie pour partir au Canada en décembre 1987 pour des raisons de sécurité, Alexander ayant été jusqu'en 1979 à l'emploi de l'Institut scientifique national des techniciens de radio (VENIRA). La famille a interjeté appel auprès du Soviet suprême et fut informée qu'il n'y avait pas de possibilité de réviser la décision avant 1992.
- En avril 1988, le directeur général, Relations avec l'URSS et l'Europe de l'Est, au ministère des Affaires extérieures, est allé à Moscou à la tête d'une délégation consulaire. Il a présenté au chef de la délégation soviétique une liste de 21 familles faisant l'objet de demandes de réunification. La famille Rabinovich figurait sur cette liste.
- Déménagée au Manitoba durant l'été de 1988, la famille Wolfson a communiqué avec le bureau du Premier ministre Filmon pour solliciter son aide. Il a maintenant "adopté" la famille Rabinovich.
- Le 1<sup>er</sup> décembre, l'Ambassadeur du Canada a discuté avec des représentants du ministère soviétique des Affaires étrangères des cas de réunification des familles en suspens. Cette discussion fut suivie le 9 décembre d'un nouvel examen, cas par cas, de la situation de la part du consul canadien.
- Le 27 décembre, l'ambassadeur du Canada présentait une nouvelle liste des cas de réunification des familles sur laquelle figuraient les quatre cas en suspens par rapport à la liste antérieure, dont la famille Rabinovich. L'ambassadeur a demandé qu'on réexamine le dossier Rabinovich parce qu'il n'était pas satisfait des explications fournies par les Soviétiques quant aux problèmes de sécurité.
- Le 10 janvier 1989, le chef intérimaire de la Direction des questions humanitaires et droits de la personne, au ministère soviétique des Affaires étrangères, informait l'ambassadeur du Canada que la sécurité continuait de poser un problème. L'ambassadeur a de nouveau demandé qu'on réexamine le dossier.